



CORPORATION ECOLOMONDO
(la « Société » ou « Ecolomondo »)

PARTIE 1: SOMMAIRE DU PLACEMENT

Quels titres sont placés?

Titres placés :	Unités (les « unités »).
Description des titres placés:	Chaque unité sera composée d'une action ordinaire de la Société (une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société (un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,24\$ par action visée par un bon de souscription pour une période de 2 ans suivant la date de clôture et si le prix de clôture des actions ordinaires est égal ou supérieur à 0,35\$ pour 15 jours consécutifs, la Société peut réduire la date d'expiration des bons de souscription en émettant un communiqué de presse, et le cas échéant les bons de souscriptions expireront le 30 ^e jour après la date d'émission du communiqué de presse.
Prix d'offre:	0,16125\$ par unité.
Montant du placement:	Jusqu'à concurrence de 6 201 550 unités.
Modes de paiement:	Traite bancaire, chèque certifié ou virement bancaire avant la clôture.
Date de clôture:	La Société clôturera le placement le ou vers le 14 juin 2025 (la « date de clôture »).
Placeur pour compte:	Aucun.
Bourses:	Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole « ECM » et sur la bourse OTCQB sous le symbole « ECLMF ».
Dernier cours de clôture:	Le 30 avril 2025, dernier jour de bourse ayant précédé la date du présent document d'offre, le cours de clôture des actions ordinaires à la TSXV s'établissait à 0,215\$.

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce placement pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.

Ces titres décrits n'ont pas été inscrits aux termes de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni aux termes des lois sur les valeurs mobilières d'un quelconque État des États-Unis, et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice de personnes des États-Unis ou de personnes aux États-Unis, sauf aux termes d'une dispense des exigences d'inscription en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières des États concernés aux États-Unis. Le présent document d'offre ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant les titres décrits aux présentes aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou à des personnes aux États-Unis, ou pour le compte ou au bénéfice de telles personnes. « États-Unis » et « personne des États-Unis » ont le sens qui est attribué respectivement aux termes « United States » et « U.S. person » dans le Regulation S pris en application de la Loi de 1933

Ecolomondo procède à un financement de l'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus. Dans le cadre de ce placement, l'émetteur déclare ce qui suit:

- **Il est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.**
- **Il a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis.**
- **Le montant total de ce placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du présent document d'offre, n'excédera pas, en dollars, 5 000 000 \$.**
- **Il ne clora ce placement que s'il estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants.**
- **Il n'affectera les fonds disponibles tirés de ce placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières, ni à aucune autre opération pour laquelle il demande l'approbation de porteurs de titres.**

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le document d'offre contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables, qui sont fondées sur les attentes, estimations, projections, hypothèses et convictions internes actuelles de la Société. Les déclarations prospectives incluses dans ce document d'offre ne sont valables qu'à la date de ce document d'offre. Ces déclarations prospectives et informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les délais et les coûts prévus, la réalisation de l'offre, les attentes de la Société à l'égard de l'emploi du produit et de l'utilisation des fonds disponibles par suite de la réalisation du placement; la réalisation du placement; et la concrétisation de l'offre. Les déclarations prospectives ou les informations prospectives se rapportent à des événements futurs et aux performances futures et comprennent des déclarations concernant les attentes et les convictions de la direction basées sur les informations actuellement disponibles pour la Société. Les déclarations prospectives sont souvent, mais pas toujours, identifiées par l'utilisation de mots tels que « planifier », « s'attendre à », « potentiel », « anticiper », « cibler », « budget », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », ou « croire » et des expressions semblables et par l'emploi d'expressions similaires ou de leur forme négative, et comprennent souvent des énoncés laissant entendre que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « pourront » être prises ou se concrétiser.

Les déclarations prospectives ou les informations prospectives sont sujets à une variété de risques et d'impondérables qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent

sensiblement de ceux reflétés dans les déclarations prospectives ou les informations prospectives, y compris, sans s'y limiter, les risques et les impondérables liés à : les conditions commerciales et économiques générales ; l'approbation de l'offre des autorités réglementaires ; la concrétisation de l'offre ; les changements dans les paramètres du projet ; les coûts, y compris les coûts de main-d'œuvre et d'équipement ; les risques et impondérables liés à la capacité à obtenir ou à conserver les licences ou permis nécessaires ; les changements dans les conditions du marché et dans les conditions des marchés financiers en général ; la capacité d'acquérir des équipements et des fournitures d'exploitation en quantités suffisantes et en temps opportun ; la disponibilité d'employés et d'entrepreneurs qualifiés ; la concurrence sur le marché ; la fluctuation des taux d'intérêt et du taux de change; les changements dans la réglementation environnementale; l'évolution de la législation et de la réglementation locales en matière d'environnement; et les risques liés aux effets du COVID-19. Si un ou plusieurs de ces risques et incertitudes se concrétisent ou si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans les déclarations prospectives ou les informations prospectives. Bien que la Société ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement, il peut y avoir d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou espérés. Pour plus d'informations sur la Société et les risques et défis de son activité, les investisseurs doivent consulter les documents annuels de la Société disponibles sur www.sedarplus.com. La Société ne garantit pas que les déclarations prospectives ou les informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations et informations. Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. Toute déclaration prospective n'est valable qu'à la date à laquelle elle est faite et sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société n'est aucunement tenue de mettre à jour publiquement ou de revoir d'une autre façon les déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

PART 2: DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Quelle est notre activité?

Ecolomondo est à l'avant-garde de l'industrie du recyclage des pneus usés grâce à sa technologie propre révolutionnaire, le processus de décomposition thermique (« **TDP** »). En vertu de notre engagement envers la durabilité et l'économie circulaire, la Société décompose les pneus usés en leurs composants d'origine – noir de carbone, huile, acier, gaz de synthèse et fibre – grâce à une approche respectueuse de l'environnement. Ces matières premières disposent de marchés robustes et en expansion, principalement grâce à la croissance mondiale de la population et de la consommation.

La technologie d'Ecolomondo est le résultat de plus de 25 années de développement, testée dans une usine pilote de taille commerciale de deux réacteurs TDP à Contrecoeur, au Québec. La Société a récemment terminé la construction de sa première usine commerciale, une usine TDP clé en main de deux réacteurs à Hawkesbury, en Ontario, qui passe maintenant à la production commerciale. De plus, le prochain projet ambitieux de la Société, une usine TDP de six réacteurs à Shamrock, au Texas, progresse bien.

Les usines clé en main de TDP d'Ecolomondo génèrent des revenus grâce à la vente de produits finaux, notamment du noir de carbone récupéré, de l'huile récupérée et de l'acier, ainsi que grâce aux frais de recyclage payés aux recycleurs de pneus usés. L'approche de la Société permet d'extraire une valeur commerciale nettement supérieure pour les pneus usés par rapport aux méthodes conventionnelles de recyclage et d'élimination par enfouissement.

Les actions de la Société sont négociées à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole « ECM » et de la Bourse OTCQB sous le symbole « ECLMF ». De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web à l'adresse www.ecolomondo.com.

Événements récents

Ce qui suit est un bref résumé des principaux événements récents concernant la Société.

- **Ecolomondo annonce l'octroi d'options d'achat d'actions.** Le 30 avril 2025, la Société a annoncé l'octroi d'options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants, leur permettant d'acquérir 3 950 000 actions ordinaires de la Société au prix d'exercice de 0,17 \$ par action, et ce, pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'octroi. Les options octroyées aux administrateurs et dirigeants seront acquises sur une période d'un (1) an : la moitié (1/2) à la date étant six mois après la date d'octroi, et l'autre moitié (1/2) à la date étant douze mois après la date d'octroi, sous réserve du rendement, de la présence et de la participation. Les options octroyées aux employés et consultants seront acquises sur une période de trois (3) ans, soit un tiers (1/3) à chaque anniversaire de la date d'octroi, sous réserve d'une acquisition anticipée ou d'une résiliation conformément au régime d'options d'achat d'actions de la Société. L'octroi des options est assujéti à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.
- **Ecolomondo conclut des ententes modifiant ses conventions de prêts avec Exportation et développement Canada.** Le 29 avril 2025, la Société a annoncé avoir conclu des ententes modifiant ses conventions de prêts avec Exportation et développement Canada (« **EDC** »). La conclusion de ces ententes permettra à la Société de bénéficier d'un meilleur fonds de roulement et d'accroître la confiance des investisseurs, un élément clé pour la réalisation de ses objectifs stratégiques. La mise en service réussie de la nouvelle ligne de broyage de noir de carbone, dont l'achèvement est imminent, devrait permettre à l'usine de Hawkesbury d'atteindre une capacité de traitement allant jusqu'à 2 200 livres de noir de carbone récupéré (rCB) par heure, avec une distribution granulométrique de 96 % comprise entre 10 et 15 microns. Cette capacité serait suffisante pour permettre aux deux réacteurs TDP et à la ligne de déchetage de fonctionner à pleine capacité. Le prêt initial de 32,5 millions de dollars CA avait servi à financer la construction de la toute première usine clé en main de décomposition thermique de la Société, située dans la ville de Hawkesbury, en Ontario, pour traiter des pneus usés et produire des ressources réutilisables. Conformément aux modalités modifiées, EDC a accepté d'accorder un moratoire temporaire sur les paiements de capital et d'intérêts. Deux autres prêts avaient été octroyés à la filiale de la Société, Ecolomondo Environmental (Hawkesbury) Inc., propriétaire de l'usine de Hawkesbury : l'un de 3 millions de dollars CA, annoncé en mai 2024, et l'autre de 2 millions de dollars CA, annoncé en novembre 2024. EDC a également consenti un moratoire temporaire sur les paiements de capital et d'intérêts pour ces deux prêts. La conclusion de ces ententes représente une avancée majeure pour la Société, lui permettant d'atteindre la pleine capacité opérationnelle de l'usine de Hawkesbury et de concentrer ses efforts sur son expansion internationale, notamment avec la construction prévue de l'usine de Shamrock, au Texas.
- **Ecolomondo fait le point sur l'avancement de la mise en service de sa nouvelle ligne de broyage.** Le 28 avril 2025, la Société a annoncé avoir atteint un jalon important en atteignant un débit d'environ 2 700 livres par heure de noir de carbone récupéré (« **rCB** ») lors des récents essais de sa nouvelle ligne de broyage, dépassant ainsi l'objectif initial de 2 200 livres par heure projeté par la Société. Les essais ont été réalisés à l'aide de la nouvelle technologie d'automatisation IHM (interface homme-machine) de la Société et celle-ci a confirmé que l'équipement a fonctionné conformément aux attentes. Étant donné que le broyeur et le système de convoyage ont dépassé la capacité de traitement requise, l'équipe de Hawkesbury se concentre désormais sur le calibrage du broyeur afin d'obtenir une granulométrie conforme aux spécifications, soit entre 10 et 15 microns. La Société prévoit amorcer la production commerciale de rCB à la fin mai 2025. Les clients preneurs ont informé la Société qu'ils attendent avec impatience une augmentation de l'approvisionnement en rCB, en huile et en acier. La vente de ces produits durables, combinée aux frais de traitement de 145 \$ par tonne métrique, devrait générer des revenus annuels de 12,1 millions de dollars, avec un BAIIA projeté entre 45 et 50 %, selon les prix de marché des produits finis. Une fois la nouvelle ligne de broyage entièrement mise en service, elle devrait avoir une capacité de traitement de 2 200 livres par heure de rCB, avec une distribution granulométrique de 96 % comprise entre 10 et 15 microns, conformément aux spécifications exigées par les clients preneurs. La mise en service de cette ligne permettra à l'ensemble de l'usine TDP de Hawkesbury de monter en puissance et d'atteindre sa pleine capacité opérationnelle. L'usine devrait traiter plus

de 1,5 million de pneus usés par an, pour produire environ 4 500 tonnes métriques de noir de carbone récupéré, 5 400 tonnes métriques d'huile, 2 250 tonnes métriques d'acier et récupérer 1 350 tonnes métriques de gaz de procédé. Cette réalisation majeure rapproche considérablement l'usine de Hawkesbury de sa pleine mise en production et de sa commercialisation.

- **Ecolomondo termine l'installation et amorce la mise en service de sa nouvelle ligne de broyage.** Le 23 avril 2025, la Société a annoncé avoir terminé l'installation et amorcé la mise en service de sa nouvelle ligne de broyage à son usine TDP clé en main de Hawkesbury. Cette nouvelle ligne de broyage, incluant tous les équipements de soutien — tels que les convoyeurs, le dépoussiéreur, les aimants, le système de collecte de poussière, la granuleuse, le séchoir et le système d'ensachage — est entièrement automatisée grâce à la technologie IHM (interface homme-machine). L'installation a été complétée dans un délai record, selon l'échéancier et le budget établis. La mise en service a commencé avec succès au début du mois d'avril 2025 et la Société prévoit la compléter d'ici la fin du mois d'avril 2025, la production initiale de noir de carbone récupéré (rCB) devant débiter immédiatement après. La production régulière de rCB est prévue pour la fin mai 2025. Une fois la ligne de broyage pleinement mise en service, la Société prévoit une capacité de traitement de 2 200 livres de rCB par heure, avec une distribution granulométrique de 96 % comprise entre 10 et 15 microns, répondant aux exigences des clients preneurs. La mise en service de cette nouvelle ligne de broyage permettra à l'ensemble de l'usine TDP de Hawkesbury d'augmenter sa production à pleine capacité. L'installation devrait traiter plus de 1,5 million de pneus en fin de vie par année, pour produire environ 4 500 tonnes métriques de noir de carbone récupéré, 5 400 tonnes métriques d'huile, et 2 250 tonnes métriques d'acier, tout en récupérant 1 350 tonnes métriques de gaz de procédé. Elle devrait générer des ventes annuelles projetées de 12,1 millions de dollars avec un BAIIA estimé entre 45 et 50 %.
- **Ecolomondo annonce des modifications à ses conventions de prêt avec Exportation et développement Canada.** Le 27 mars 2025, la Société a annoncé être parvenue à une entente de principe visant à modifier certains termes de ses conventions de prêt avec Exportation et développement Canada (« EDC »). Des discussions stratégiques entre la Société et EDC ont mené à cet important développement, permettant à la Société de bénéficier d'une amélioration de son fonds de roulement ainsi que d'un renforcement de la confiance des investisseurs. Au cours de la dernière année, la Société a concentré ses efforts et investi des ressources importantes dans le remplacement de ses équipements de broyage et de convoyage au sein du département de noir de carbone récupéré (rCB) de l'usine de Hawkesbury. La mise en service réussie de ces nouveaux équipements devrait permettre à l'usine de Hawkesbury d'atteindre une capacité de traitement de 2 200 livres de rCB par heure, avec une granulométrie dont 90 % des particules se situent entre 10 et 15 microns, conformément aux spécifications requises par la majorité des clients preneurs de rCB de la Société. Le prêt initial de 32,5 millions de dollars CA avait été contracté afin de financer la construction de la première usine clé en main de décomposition thermique de son genre de la Société, située dans la ville de Hawkesbury, en Ontario et destinée à traiter des pneus usés pour produire des ressources réutilisables. EDC a accepté, sous réserve de la finalisation de la documentation, un moratoire temporaire sur le remboursement du capital et des intérêts dans le cadre des conditions révisées du prêt initial. Deux autres prêts ont également été accordés à la filiale de la Société, Ecolomondo Environmental (Hawkesbury) Inc., propriétaire de l'usine de Hawkesbury, soit un prêt de 3 millions de dollars CA annoncé en mai 2024 et un second de 2 millions de dollars CA annoncé en novembre 2024. EDC a également consenti, sous réserve de la documentation finale, à un moratoire temporaire sur les paiements de capital et d'intérêts relatifs à ces deux prêts.
- **Ecolomondo retient les services d'Integral Wealth Securities Inc. pour des services-conseils en marchés des capitaux.** Le 26 mars 2025, la Société a annoncé avoir conclu une entente (l'« Entente ») avec Integral Wealth Securities Inc. (« Integral ») afin d'assurer une fonction de la tenue des marchés pour les titres de la Société, en conformité avec les politiques et lignes directrices de la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») et la législation applicable. Integral effectuera des transactions sur les actions de la Société à la TSXV dans le but de maintenir un marché actif et ordonné et d'améliorer la liquidité des actions ordinaires de la Société. Aux termes

de l'Entente, la Société versera à Integral des honoraires mensuels de 6 000 \$ plus les taxes applicables. Le mandat a une durée minimale de trois mois et peut être résilié par la Société moyennant un préavis écrit de 30 jours, après le deuxième mois de la période initiale. La Société et Integral entretiennent une relation sans lien de dépendance et à la date de l'Entente, ni Integral ni ses dirigeants ne détiennent directement ou indirectement des titres de la Société. L'Entente ne contient aucun facteur de rendement et Integral ne recevra aucune action ni option de la part de la Société en contrepartie des services fournis. Integral assumera les coûts associés à l'achat et à la vente des actions ordinaires de la Société dans le cadre de ses activités de tenue de marché et aucun tiers ne fournira de fonds ni de titres à cette fin.

- **Ecolomondo nomme Forvis Mazars S.E.N.C.R.L. comme nouvel auditeur.** Le 21 février 2025, la Société a annoncé la nomination de Forvis Mazars S.E.N.C.R.L. (« **Forvis Mazars** ») à titre de nouvel auditeur indépendant, avec date effective du 10 février 2025. Le conseil d'administration de la Société a nommé Forvis Mazars en tant que nouvel auditeur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société. La Société a retenu Forvis Mazars à la suite de discussions avec plusieurs autres candidats potentiels pour remplacer Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. (« **RCGT** »), l'ancien auditeur de la Société.
- **Ecolomondo fait le point sur l'installation de sa nouvelle ligne de broyage et les progrès réalisés à son usine TDP de Hawkesbury.** Le 18 février 2025, la Société a fourni une mise à jour sur l'installation de sa nouvelle ligne de broyage de noir de carbone et sur l'avancement des travaux à son usine TDP de Hawkesbury. La ligne de broyage a été reçue à la fin de janvier 2025, à la suite de son achat en août 2024. Les préparatifs en vue de son installation ont débuté en octobre 2024 afin d'assurer un processus fluide et dans les délais. La Société a indiqué que l'installation progressait bien, selon l'échéancier et le budget prévus. Les travaux comprenaient le positionnement précis de l'équipement, les connexions au réseau électrique, aux systèmes de collecte de poussière, de compression d'air, aux séparateurs magnétiques, au système de convoyage, ainsi qu'à d'autres équipements auxiliaires et son intégration au réseau de contrôle d'Ecolomondo, afin d'optimiser l'efficacité de l'installation et d'assurer une qualité constante des produits. Des progrès significatifs ont été réalisés dans l'ensemble des départements et la Société prévoit que l'installation sera terminée d'ici mars 2025, la mise en service devant débuter peu après. La production de noir de carbone récupéré est prévue pour avril 2025, avec une croissance du rythme progressive d'ici le quatrième trimestre de 2025. Une fois opérationnelle, la ligne de broyage entièrement automatisée, utilisant la technologie IHM (interface homme-machine), devrait traiter 2 200 livres de rCB par heure, dont 90 % des particules se situeront entre 10 et 15 microns, répondant ainsi aux exigences de la majorité des clients preneurs. Cette capacité excédera le volume de production de rCB de l'usine. En date de janvier 2025, l'usine avait complété sa 100e cuvée à pleine capacité (15 000 livres chacun), ayant traité environ 130 000 pneus usés et produit environ 90 000 gallons d'huile dérivée de pneus, 460 000 livres de rCB et 200 000 livres d'acier — réaffirmant l'efficacité, la sécurité et la qualité des produits issus du procédé. En prévision de la mise en service et de la croissance du rythme de production à pleine échelle, la Société a porté son effectif à l'usine de Hawkesbury à 27 employés et a amorcé les préparatifs en vue de l'implantation de quarts de travail doubles et de la formation, y compris des instructions en matière de sécurité pour toutes les nouvelles recrues. La Société a également annoncé la nomination de M. Aarian Hosein à titre de directeur des opérations, la promotion de M. Steve Rampersad au poste de responsable de la maintenance de l'usine, ainsi que la promotion de M. Yash Gajjar au poste d'ingénieur de production du site pour l'usine TDP de Hawkesbury.
- **Ecolomondo finalise une facilité de crédit de 2 millions de dollars avec EDC.** Le 3 février 2025, la Société a annoncé avoir finalisé la documentation définitive relative à la facilité de crédit de 2 millions de dollars précédemment annoncée avec Exportation et développement Canada (EDC). Cette facilité, annoncée le 25 novembre 2024, a été octroyée à Ecolomondo Environmental (Hawkesbury) Inc., la filiale propriétaire de l'usine de Hawkesbury. Elle servira à financer l'achat, l'installation et la mise en service de nouveaux équipements de broyage, lesquels devraient permettre la croissance complète du rythme de production de tous les départements opérationnels. Conformément aux modalités de la facilité, une injection de trésorerie de 500 000 \$ par la société

mère était exigée et a été effectuée en novembre 2024. L'usine de Hawkesbury est destinée à servir de vitrine technologique mondiale pour la plateforme TDP, en appui à la formation des opérateurs, à la commercialisation des sous-produits, ainsi qu'à l'attraction de partenaires de coentreprise et d'investisseurs.

- **Ecolomondo signe une lettre d'intention avec Aresol Renewables pour une coentreprise en Espagne.** Le 14 janvier 2025, la Société a annoncé avoir signé, le 2 décembre 2024, une lettre d'intention avec Alternativas Riojanas Eólicas y Solares S.L. (« **ARESOL** ») en vue de créer une coentreprise pour la mise en place d'une usine de production de produits dérivés de pneus (TDP) d'une capacité de 20 000 tonnes métriques par an en Espagne. ARESOL, un développeur et exploitant de projets en énergies renouvelables, souhaite étendre ses activités au secteur de la pyrolyse des pneus et a choisi la technologie canadienne d'Ecolomondo pour ses projets. La coentreprise sera constituée par l'intermédiaire d'une entité nouvellement formée, détenue conjointement par Ecolomondo, ARESOL et d'éventuels investisseurs. L'usine traitera annuellement 20 000 tonnes de pneus usés pour produire de l'huile de pyrolyse de pneus, du noir de carbone récupéré, de l'acier et du gaz de synthèse. La Société fournira la technologie de pyrolyse, tandis que le développement du projet et son financement seront partagés proportionnellement entre les partenaires et tout futur investisseur. La structure finale de la coentreprise ainsi que les modalités détaillées seront définies dans des ententes définitives.
- **Ecolomondo conclut une entente de principe pour une facilité de crédit de 2 millions de dollars avec Exportation et Développement Canada.** Le 25 novembre 2024, la Société a annoncé avoir conclu une entente de principe concernant une facilité de crédit de 2 millions de dollars avec EDC, laquelle sera octroyée à sa filiale, Ecolomondo Environmental (Hawkesbury) Inc., propriétaire de l'usine de Hawkesbury. Cette facilité de crédit vise à financer l'acquisition de nouveaux équipements de broyage ainsi que les besoins généraux en fonds de roulement. Le financement sera versé en trois tranches distinctes, soit deux de 750 000 \$ et une dernière de 500 000 \$, sur une période maximale de huit mois. La facilité porte intérêt à taux variable, soit le taux préférentiel majoré de 8 % par année, avec des paiements mensuels d'intérêts et des remboursements de capital débutant huit mois après le déboursé de chaque tranche et ce, sur une période de 24 mois. Le prêt sera garanti par les actifs de la filiale, une garantie corporative et des droits de propriété intellectuelle. À titre de condition de la facilité, la Société doit injecter une contribution en espèces de 500 000 \$, dont environ 200 000 \$ ont déjà été avancés pour le paiement final des nouveaux équipements de broyage, le solde devant être versé lors de la finalisation de la documentation.
- **Mario Girard, nommé Délégué général du Québec à Tokyo, démissionne de son poste d'administrateur d'Ecolomondo.** Le 14 novembre 2024, la Société a annoncé que M. Mario Girard a démissionné de son poste d'administrateur au sein de son conseil d'administration ainsi que de ceux de ses filiales, ayant accepté un nouveau poste à titre de Délégué général du Québec à Tokyo, ce qui l'empêche de continuer à siéger aux conseils d'administration de sociétés publiques et privées.
- **Ecolomondo atteint un nouveau jalon de revenus bruts provenant des opérations de son usine TDP de Hawkesbury.** Le 5 novembre 2024, la Société a annoncé avoir atteint un nouveau jalon de revenus bruts mensuels provenant des opérations pour le mois d'octobre 2024. Les revenus bruts d'exploitation s'élevaient à 21 083 \$ en janvier 2024 et ont progressivement augmenté pour atteindre 78 364 \$ en octobre 2024, en raison des gains d'efficacité dans les départements de déchiquetage de pneus et de décomposition thermique (« **TDP** »). La Société prévoit que cette tendance haussière des revenus bruts se poursuivra avec la mise en service de la nouvelle ligne de broyage de noir de carbone au début de 2025. Cette ligne de broyage est déjà construite et en attente de l'inspection finale, laquelle devrait être complétée au cours de la semaine à venir. Une fois approuvée, elle sera expédiée à l'usine TDP de Hawkesbury, avec un délai de transport estimé entre 4 et 5 semaines et son installation devrait commencer peu après sa réception.

- **Ecolomondo dépose un avis de changement d'auditeur.** Le 29 octobre 2024, la Société a annoncé avoir déposé un avis de changement d'auditeur, à la suite de la récente démission de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. (« **RCGT** »), qui a informé la Société de sa décision en invoquant des difficultés liées à la pénurie de main-d'œuvre et à la hausse des coûts d'exploitation.
- **Ecolomondo fait le point sur le déchetage des pneus à son usine TDP de Hawkesbury.** Le 7 octobre 2024, la Société a fourni une mise à jour sur la production de déchetage de pneus à son usine TDP de Hawkesbury. Le département de déchetage transforme les pneus usés en granulats de caoutchouc, en extrayant l'acier et les fibres afin de produire la matière première destinée aux réacteurs thermiques de la Société. Au cours de la dernière année, la Société a amélioré ses capacités de déchetage, atteignant une capacité de plus de 15 tonnes courtes de granulats de caoutchouc par quart de travail de 8 heures, ce qui permettrait d'alimenter deux réacteurs TDP à pleine capacité pour deux cycles de 15 000 livres par réacteur, chaque jour. Cette amélioration de la production devrait générer des revenus accrus grâce à une augmentation des frais de déchargement, à des ventes plus importantes d'acier et d'huile, ainsi qu'à une plus grande quantité de noir de carbone récupéré, lequel sera traité une fois la nouvelle machine de broyage installée en décembre 2024. Une fois pleinement opérationnelle, l'usine TDP de Hawkesbury devrait traiter plus de 1,1 million de pneus usagés par an, produisant environ 7,6 millions de livres de noir de carbone récupéré, 30 528 barils d'huile, 2,6 millions de livres d'acier et 2,3 millions de livres de gaz de procédé, tout en évitant l'émission de 15 000 tonnes de CO₂.
- **Ecolomondo nomme Lynn Côté comme nouvelle membre de son conseil d'administration.** Le 30 septembre 2024, la Société a annoncé la nomination de Mme Lynn Côté à titre d'administratrice au sein de son conseil d'administration. Mme Côté possède une vaste expérience en financement des technologies propres, ayant mené une carrière de plus de 30 ans chez Exportation et développement Canada (EDC), dont 12 années au sein de l'équipe des technologies propres d'EDC à titre de responsable nationale des écosystèmes en technologies propres et de l'intelligence des marchés.
- **Ecolomondo nomme Jean-François Labbé au poste de chef de la direction par intérim.** Le 27 septembre 2024, la Société a annoncé la nomination de M. Jean-François Labbé au poste de chef de la direction par intérim, en remplacement de M. Gary Economo.
- **Ecolomondo annonce la prolongation et le nouveau prix d'exercice des bons de souscription de septembre 2021.** Le 18 septembre 2024, la Société a annoncé son intention de modifier le prix d'exercice de 3 076 922 bons de souscription d'actions ordinaires (les « Bons ») tels qu'annoncés dans ses communiqués de presse datés du 6 septembre 2024 et du 17 septembre 2024. Dans ces communiqués, la Société indiquait avoir obtenu l'approbation pour prolonger la date d'expiration des Bons émis dans le cadre du placement privé initialement annoncé le 3 septembre 2021 et clôturé le 24 septembre 2021. Initialement, les Bons venaient à échéance le 24 septembre 2024 et donnaient droit à leur porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 1,00 \$ par action. À la suite de l'approbation de la Bourse de croissance TSX, la date d'expiration des Bons est prolongée de deux années supplémentaires, soit jusqu'au 24 septembre 2026. En plus de cette prolongation, la Société a également déposé une demande d'approbation auprès de la Bourse de croissance TSX afin de réduire le prix d'exercice de 1,00 \$ à 0,24 \$. Les Bons comporteront également une clause d'accélération anticipée, stipulant que la période d'exercice des Bons sera réduite à trente (30) jours si, pendant dix (10) jours de négociations consécutives de bourse au cours de la durée non expirée des Bons, le prix de clôture des actions ordinaires de la Société est égal ou supérieur à 0,30 \$. Dans un tel cas, la Société diffusera un communiqué de presse dans un délai maximal de sept (7) jours civils suivant le dixième jour de négociation et transmettra un avis écrit aux porteurs de Bons indiquant que la date d'expiration sera devancée de 30 jours à compter de la date de transmission de cet avis. Les Bons expireront alors le 30e jour suivant la publication dudit communiqué.

- **Ecolomondo annonce sa première expédition de noir de carbone récupéré à un client important.** Le 3 septembre 2024, la Société a annoncé l'expédition réussie de sa première cargaison de noir de carbone récupéré (« rCB ») à un client important. Cet événement marquant représente une étape importante dans la progression d'Ecolomondo vers son objectif de s'établir comme un acteur clé sur le marché mondial des matériaux durables. Cette expédition témoigne d'une avancée majeure dans les activités de recyclage de pneus de la Société, lesquelles reposent sur sa technologie exclusive de décomposition thermique permettant de transformer des pneus usés en ressources réutilisables de grande valeur. Le noir de carbone produit à l'usine de Hawkesbury, un composant essentiel dans de nombreuses applications industrielles, est désormais livré à un client de premier plan, démontrant ainsi l'efficacité et la capacité de mise à l'échelle des solutions de recyclage innovantes d'Ecolomondo. Le noir de carbone récupéré livré à ce client respecte des normes de qualité rigoureuses, soulignant l'efficacité de la technologie avancée de décomposition développée par la Société pour produire des matériaux de haute valeur. Cette livraison confirme le rôle d'Ecolomondo dans la réduction des résidus de pneus et la promotion d'une économie circulaire en redonnant une utilité à des matériaux issus de produits en fin de vie, contribuant ainsi à la diminution de l'empreinte environnementale. Cette première expédition marque également le début d'une stratégie commerciale élargie, permettant à Ecolomondo d'accroître sa présence dans le secteur des matériaux recyclés et de renforcer ses relations avec des acteurs clés de l'industrie. La réussite de cette livraison démontre la capacité de la Société à répondre aux exigences du marché et à offrir des produits conformes aux besoins de l'industrie et aux objectifs de durabilité. L'expédition de noir de carbone récupéré s'inscrit dans la mission plus large d'Ecolomondo de promouvoir la durabilité et l'économie circulaire. En transformant des résidus en matériaux de haute qualité, la Société contribue à la réduction des résidus envoyés aux sites d'enfouissement et à une gestion plus durable des ressources. Grâce à cette expédition initiale réussie, Ecolomondo est bien positionnée pour poursuivre sa croissance et son succès sur le marché des matériaux recyclés. La Société demeure résolue à perfectionner sa technologie, élargir sa clientèle et contribuer activement à une économie plus durable et circulaire.
- **Ecolomondo retient les services d'Impaq Capital pour les relations avec les investisseurs.** Le 30 juillet 2024, la Société a retenu les services d'IMPAQ Capital Inc. (« **IMPAQ** ») afin de fournir des services de relations avec les investisseurs, conformément à la Politique 3.4 de la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») et à toute autre législation applicable. En vertu de l'entente en vigueur à compter du 19 août 2024 (l'« **Entente** »), la Société versera à IMPAQ des honoraires mensuels en espèces de 7 500 \$. Aucun titre de la Société n'est octroyé à IMPAQ et aucun facteur de rendement n'est prévu dans l'Entente. La Société et IMPAQ sont des entités indépendantes et ne sont pas des parties liées. Le contrat est conclu pour une période initiale de six mois à compter du 19 août 2024, renouvelable par périodes de trois mois, sauf résiliation par la Société.
- **Ecolomondo annonce la clôture d'un placement privé sans intermédiaire de 506 660 \$ CA.** Le 26 juillet 2024, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire (le « **Placement** ») pour un produit brut de 506 660,04 \$ CA, découlant de la vente de 2 814 778 unités de la Société (chacune, une « **Unité** ») au prix de 0,18 \$ CA par Unité. Chaque Unité était composée d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action ordinaire** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (un « **Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription donne droit à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action de Bon de souscription** ») au prix de 0,24 \$ CA, à tout moment jusqu'à échéance de deux ans après la clôture du Placement. Toutefois, si le cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la Bourse de croissance TSX atteint ou dépasse 0,30 \$ CA pendant une période de dix (10) jours de négociation boursières consécutives, la Société pourra devancer la date d'expiration des Bons de souscription en diffusant un communiqué de presse, auquel cas les Bons de souscription expireront le 30e jour suivant la diffusion dudit communiqué. Les Unités ont été vendues à des investisseurs situés dans les provinces de Québec, Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario et Saskatchewan, conformément à la dispense de financement de l'émetteur coté prévue à la Partie 5A du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus. Conformément à la législation canadienne en valeurs mobilières applicable, les Actions ordinaires et les Actions de Bon de souscription sont

immédiatement librement négociables si elles sont vendues à des acheteurs résidant au Canada. La souscription d'Unités par Eliot Sorella et Michael Frankel, chacun administrateur ou dirigeant de la Société, constitue une « opération entre personnes apparentées » au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières mais est dispensée des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires prévues à ce règlement.

- **Ecolomondo annonce la conclusion d'un prêt de 3 millions de dollars avec EDC.** Le 18 juillet 2024, la Société a annoncé avoir conclu la documentation finale relative au prêt de 3 millions de dollars (le « Prêt ») précédemment annoncé avec EDC. Ce Prêt, initialement annoncé le 28 mai 2024, s'ajoute et est distinct du prêt initial de 32,1 millions de dollars contracté en avril 2019, lequel a été restructuré en décembre 2023 avec un montant de capital révisé à 37 903 920 \$. Ces fonds supplémentaires permettront d'améliorer la position de trésorerie de la filiale de Hawkesbury et de financer l'acquisition d'équipements supplémentaires nécessaires pour amener l'usine à une exploitation commerciale complète. Le Prêt est assorti d'un terme de deux ans, à un taux d'intérêt variable correspondant au taux préférentiel majoré de 8 %. Les paiements d'intérêts seront capitalisés jusqu'au 28 février 2025, puis payables mensuellement par la suite. Le capital, ainsi que les intérêts, seront remboursés par versements mensuels sur une période de 12 mois à compter d'avril 2025. En garantie du Prêt, une sûreté de premier rang et une hypothèque mobilière d'un montant de 3 millions de dollars ont été consenties sur l'ensemble des biens meubles, actuels et futurs, ainsi que sur les immeubles appartenant à Ecolomondo Environmental (Hawkesbury) Inc.
- **Ecolomondo annonce la conclusion d'une entente de modification du prêt avec EDC.** Le 4 juin 2024, la Société a signé la documentation finale d'une entente conditionnelle de modification de son prêt avec EDC, annoncé précédemment. Le prêt initial avec EDC, signé le 3 avril 2019, était d'un montant de 32,1 millions de dollars pour financer la construction de la première usine clé en main de décomposition thermique de la Société dans la ville de Hawkesbury, en Ontario. Le 2 janvier 2024, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant à restructurer son accord de prêt initial avec EDC, en vertu duquel la date d'échéance du prêt a été reportée à mai 2029 et le taux d'intérêt a été plafonné à 8,5 % par année. Les paiements en capital et en intérêts devaient commencer en mai 2024 avec des versements trimestriels, les paiements en capital devant être calculés sur la base d'un amortissement sur 25 ans. L'accord de prêt restructuré prévoyait également que les intérêts accumulés jusqu'en mai 2024 soient capitalisés et que le solde du prêt total soit porté à 37 903 920 \$. Les intérêts sur les intérêts capitalisés jusqu'en mai 2029 et la nouvelle date d'échéance, seront annulés si le prêt et les intérêts accumulés sont remboursés d'ici là. La nouvelle entente de modification signée le 31 mai 2024 permet le report des paiements d'intérêts dus en mai, août, novembre 2024 et février 2025. Ces paiements d'intérêts reportés seront ajoutés au solde et capitalisés sur le prêt. Les paiements en capital dus pour les mêmes périodes seront ajoutés au solde du prêt qui deviendra exigible à la date d'échéance finale en mai 2029.
- **Ecolomondo conclut une entente conditionnelle pour un prêt de 3 millions de dollars avec EDC.** Le 28 mai 2024, la Société a annoncé, sous réserve de la documentation finale, un nouveau prêt de 3 000 000 \$ de EDC pour couvrir les dépenses en immobilisations prévues et le fonds de roulement nécessaire pour le reste de l'exercice 2024 à l'égard de l'usine de Hawkesbury. Les fonds supplémentaires permettront d'améliorer la situation de trésorerie de la filiale de Hawkesbury et de payer de l'équipement supplémentaire, de financer les opérations quotidiennes, d'augmenter l'efficacité de l'usine et de compléter la croissance du rythme de production de l'usine. Sous réserve de la signature de la documentation finale, qui devrait être terminée au cours des prochaines semaines, le nouveau prêt d'EDC prévoit une durée de 2 ans, avec le taux d'intérêt variable du taux préférentiel plus 8 %. Les paiements d'intérêts seront capitalisés sur une base mensuelle jusqu'en février 2025 et payables par la suite sur une base mensuelle. Le capital sera remboursé en 12 versements égaux à partir d'avril 2025. La garantie du nouveau prêt de EDC est une sûreté ou une hypothèque de premier rang de 3 millions de dollars sur tous les biens meubles et mobiliers futurs et présents de l'emprunteur, ainsi que sur les biens immobiliers et une garantie personnelle d'Eliot Sorella, actionnaire majoritaire et président exécutif du conseil d'administration de la

Société. Les conditions du nouveau prêt de EDC prévoient également une injection de fonds de 1 million de dollars de la part de l'actionnaire majoritaire à compter du 1er mars 2024. L'actionnaire majoritaire continuera de financer les activités de la filiale de Hawkesbury jusqu'à ce que le nouveau prêt de EDC soit déboursé, après quoi il aura droit au remboursement de toutes les dépenses qui dépassent 1 million de dollars.

- **Ecolomondo annonce un nouveau Chef de la direction.** Le 1er mai 2024, la Société a annoncé la nomination de M. Gary Economo au poste de Chef de la direction, en remplacement d'Elio Sorella. M. Sorella assumera le rôle de Président exécutif et conservera le poste de président du conseil d'administration de la Société. Parallèlement à la nomination de M. Economo, la Société annonce l'octroi de 1 100 000 options d'achat d'actions au prix de 0,165 \$ (les « options »). Les options seront exercées au plus tard au premier anniversaire de la nomination et les options et les actions ordinaires sous-jacentes seront soumises à une période de restriction de deux (2) ans à compter du 1er mai 2024.
- **Ecolomondo annonce un autre jalon.** Le 1er mars 2024, la Société a annoncé avoir franchi une nouvelle étape en réalisant récemment des cuvées simultanées de 16 000 livres dans chacun de ses deux réacteurs en mode entièrement automatique. Cette étape importante dans la croissance du rythme de production l'usine TDP de Hawkesbury confirme de nombreux éléments clés de la technologie d'Ecolomondo, notamment : les investissements de l'entreprise dans l'automatisation ont permis d'améliorer l'efficacité des processus et d'assurer une optimisation du rendement. Le système de contrôle permet le minimum d'interface humaine et la supervision totale de l'ensemble du processus TDP et de tous les paramètres de processus des deux réacteurs pour produire des cuvées de 16 000 livres chacun, dans le délai de processus prévu de 8 heures.

Il n'existe aucun fait important au sujet des unités qui ne figure pas dans le présent document d'offre ou dans tout autre document déposé par la Société au cours des douze mois qui précèdent la date du présent document d'offre.

Quels objectifs commerciaux comptons-nous réaliser grâce aux fonds disponibles?

Nos objectifs pour l'utilisation des fonds disponibles comprennent, de façon non limitative : i) fonds de roulement général; ii) mettre en œuvre des programmes de vente et de marketing afin d'accroître la notoriété du marché ainsi que les activités de relations avec les investisseurs et le développement de nouvelles relations avec les clients; iii) dépenses associées à la préparation du projet en cours à Shamrock, Texas; et iv) optimiser le processus et la production dans l'usine TDP de Hawkesbury.

PARTIE 3: EMPLOI DES FONDS DISPONIBLES

Quels seront les fonds disponibles à la clôture du placement?

Fonds disponibles

Le produit net de du placement et les fonds qui seront disponibles à la Société après la clôture du placement sont les suivants :

		En supposant 100% du placement⁽¹⁾
A.	Montant à recueillir	1 000 000 \$
B.	Commission de placement et frais ⁽²⁾	60 000 \$
C.	Frais estimatifs (p. ex. avocats, comptables, auditeurs)	20 000 \$
D.	Produit net du placement: $D = A - (B+C)$	920 000 \$

E.	Fond de roulement à la fin du mois le plus récent ⁽³⁾	361 000 \$
F.	Sources du financement supplémentaires ⁽⁴⁾	250 000 \$
G.	Total des fonds disponibles: G = D+E+F	1 531 000 \$

Notes:

- (1) Il n'y a aucun montant minimal de souscription.
- (2) À la clôture, la Société peut verser aux intermédiaires (définis dans la « Partie 4 : Frais et commissions ») une commission en espèces (définis dans la « Partie 4 : Frais et commissions ») pouvant aller jusqu'à 6 % du produit brut levé auprès des souscripteurs introduits par les intermédiaires.
- (3) Le fonds de roulement, tel que rapporté à la fin du mois le plus récent au 31 mars 2025. La Société a exclu de son fonds de roulement un dépôt de 2 733 910 \$ reçu d'un partenaire de coentreprise, des prêts additionnels d'environ 1 585 274 \$ provenant de sociétés sous contrôle commun et un montant de 500 000 \$ perdus par un acheteur potentiel.
- (4) La Société a accès à une marge de crédit d'un montant de 250 000 \$ auprès d'une institution financière canadienne.

Comment les fonds disponibles seront-ils employés?

La Société prévoit affecter le produit net du placement aux fins générales du fonds de roulement afin de respecter les objectifs stratégiques et les engagements, y compris de la croissance du rythme de production de l'usine TDP à Hawkesbury et la planification initiale, la préparation et les dépenses juridiques du projet Shamrock au Texas.

Description de l'utilisation prévue des fonds disponibles par ordre de priorité	En supposant 100% du placement
Usine Hawkesbury	1 195 000 \$
Usine Shamrock	20 000 \$
Général & administratif d'entreprise, y compris les salaires, les frais juridiques, frais d'audit et d'inscription publique	316 000 \$
Total	1 531 000 \$

Nous avons l'intention d'employer le produit net comme indiqué ci-dessus. Nous réaffecterons les fonds uniquement pour des raisons commerciales valables.

Les derniers états financiers vérifiés de la Société contenait une note concernant la continuité de l'exploitation (Exercice terminé le 31 décembre 2024):

« Depuis sa création, la Société a subi des pertes d'exploitation. Au 31 décembre 2024, la Société présente un déficit accumulé de 30 749 435 \$ (26 743 082 \$ au 31 décembre 2023), ainsi qu'un fonds de roulement négatif. La Société n'a pas encore complété la construction de son usine de Hawkesbury pour permettre à la Société d'établir une source de revenus stabilisée suffisante pour couvrir les dépenses d'exploitation. Compte tenu du niveau actuel des dépenses et des liquidités disponibles, la direction estime que la Société aura besoin de financement supplémentaire au cours des douze prochains mois.

La Société cherche à obtenir des financements supplémentaires par le biais de financements par actions, de financements par emprunt ou d'autres arrangements. Cependant, rien ne garantit que la Société réussisse dans ce domaine ou dans l'un de ses efforts ou qu'elle deviendra financièrement viable et poursuivra son activité. Par conséquent, ces impondérables soulèvent des doutes importants quant à la capacité de la Société à poursuivre ses activités. »

La direction s'attend à ce que la note concernant la continuité de l'exploitation soit résolue avec l'accélération de la production à son usine à Hawkesbury. À mesure que le rythme de production augmente,

la Société s'attend à ce que l'usine TDP à Hawkesbury améliore progressivement le flux de trésorerie et atteigne un flux de trésorerie positif (avant le service de la dette), à raison de 2 cuvées par jour.

Comment les autres fonds recueillis au cours des 12 derniers mois ont-ils été employés?

Activités de financement antérieures	Emploi prévu des fonds	Emploi des fonds à ce jour	Différence
3 000 000 \$ ⁽¹⁾	Améliorer la position de trésorerie d'Ecolomondo Environmental (Hawkesbury) Inc. et financer l'acquisition d'équipements supplémentaires nécessaires pour amener l'usine de Hawkesbury à une exploitation commerciale complète.	3 000 000 \$	Aucune différence en date des présentes ni d'incidence sur les objectifs commerciaux et les jalons.
2 000 000 \$ ⁽²⁾	Prêt consenti à d'Ecolomondo Environmental (Hawkesbury) Inc. afin de soutenir principalement l'achat, l'installation et la mise en service du nouvel équipement de broyage.	2 000 000 \$	Aucune différence en date des présentes ni d'incidence sur les objectifs commerciaux et les jalons.
506 660 \$ ⁽³⁾	Placement privé : fins générales du fonds de roulement afin de respecter les objectifs stratégiques et les engagements, y compris du la croissance du rythme de production de l'usine TDP à Hawkesbury et la planification initiale, la préparation et les dépenses juridiques du projet Shamrock.	490 000 \$	Aucune différence en date des présentes ni d'incidence sur les objectifs commerciaux et les jalons.

Notes:

- (1) Le 18 juillet 2024, la Société a annoncé avoir conclu la documentation finale relative au prêt de 3 millions de dollars précédemment annoncé avec Exportation et développement Canada.
- (2) Le 3 février 2025, la Société a annoncé la conclusion de la documentation finale relative au prêt de 2 millions de dollars précédemment annoncé avec Exportation et développement Canada.
- (3) Le 26 juillet 2024, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut de 506 660,04 \$ CA provenant de la vente de 2 814 778 unités de la Société (chacune, une « Unité ») au prix de 0,18 \$ CA par unité. Chaque Unité était composée d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,24 \$ CA pour une durée de 2 ans, sous réserve d'un droit d'accélération.

PARTIE 4: FRAIS ET COMMISSIONS

Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du présent placement, le cas échéant, et quelle est leur rémunération?

- a) le nom du courtier, de l'intermédiaire ou de l'autre personne;

La Société n'a retenu les services d'aucun courtier ni d'intermédiaire dans le cadre du placement. Toutefois, la Société pourrait décider de payer des commissions d'intermédiation aux personnes (chacun, un « intermédiaire ») qui présentera le placement à des souscripteurs. De plus amples informations seront fournies dans les communiqués de presse subséquents, dès qu'ils seront disponibles.

- b) une description de chaque type de rémunération et le montant estimatif à payer dans chaque cas

La Société pourrait payer une commission en espèces (comme défini ci-dessous).

- c) si une commission est payée, le pourcentage du produit brut qu'elle représente, dans l'hypothèse tant d'un montant minimum que d'un montant maximum à recueillir

La Société pourrait payer une commission en espèces jusqu'à concurrence 6% du produit brut de ce placement (la « commission en espèces ») aux intermédiaires qui présenteront le placement à des souscripteurs.

- d) les modalités de tout bon de souscription du courtier ou de toute option de l'agent, notamment le nombre de titres visés par le bon de souscription ou l'option, le prix d'exercice et la date d'expiration

NA

- e) si la rémunération doit être partiellement versée sous forme de titres, les modalités des titres, notamment le nombre, le type et, dans le cas d'options ou de bons de souscription, le prix d'exercice et la date d'expiration)

NA

Les courtiers se trouvent-t-il en conflit d'intérêts?

À la connaissance de la Société, elle n'est pas un « émetteur associé » ni un « émetteur relié » à l'intermédiaire, dans chaque cas au sens du *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*.

PARTIE 5: DROITS DU SOUSCRIPTEUR

Droits d'action pour information fausse ou trompeuse

Si le présent document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à la Société l'un des droits suivants :

- a) le droit de résoudre votre contrat de souscription avec elle;
- b) un droit d'action en dommages-intérêts contre elle et, dans certains territoires, un droit d'action en dommages-intérêts prévu par la loi contre d'autres personnes.

Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, les circonstances pourraient limiter vos droits, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de la souscription des unités.

Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes a et b, vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.

On se reportera à la législation en valeurs mobilières applicable et on consultera éventuellement un avocat.

PARTIE 6: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Où trouver des renseignements supplémentaires sur l'émetteur?

Les porteurs de titres peuvent accéder aux dépôts d'information continue d'Ecolomondo à www.sedarplus.ca et www.ecolomondo.com

Les investisseurs devraient lire le présent document d'offre et consulter leurs propres conseillers professionnels pour évaluer les incidences fiscales et juridiques, les facteurs de risque et les autres aspects de leur placement dans les unités.

PARTIE 7: DATE ET ATTESTATION

Le 30 avril 2025.

Le présent document d'offre, ainsi que tout document déposé en vertu de la législation en valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter du 30 avril 2024, révèlent tout fait important au sujet de l'émetteur et des titres placés et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

“Jean-François Labbé”

Jean-François Labbé
Chef de la direction par intérim

“Donald Prinsky”

Donald Prinsky
Chef des finances